

Allons enfants de la patrie :
l'engagement des Nantais
dans la défense nationale
et révolutionnaire,
et sa portée politique (1791-1793)

Nantes est célèbre à plus d'un titre dans l'histoire de la Révolution française : dès 1788, A. Young la présente comme une ville «enflammée par la liberté»¹ ; elle est ensuite un des foyers de la Grande Peur qui traverse le royaume fin juillet-début août 1789² ; puis, le 29 juin 1793, sa résistance met un terme à l'avancée des Vendéens ; enfin – et surtout ? – qui ne frémit à l'évocation de Jean-Baptiste Carrier, représentant en mission dans l'Ouest en l'an II ? Son procès, au début de l'an III, alors que s'affirme de plus en plus le caractère réactionnaire de Thermidor, fait de Nantes l'un des, voire le plus sanglant théâtre de la Terreur, car Carrier devient un bouc émissaire, l'incarnation de la Terreur³. Ces épisodes se déroulent sur le front intérieur de la Révolution, celui des tensions politiques et sociales, puis de la guerre civile. Ce front intérieur revêt, à Nantes, une importance particulière car la province de Bretagne et l'Ouest en général sont des terres d'affrontements : en Bretagne, la lutte entre aristocrates et patriotes est virulente et précoce, en raison de la structure sociale de la province et de la réunion des Etats provinciaux en janvier

¹ YOUNG, Arthur, *Voyages en France, 1787, 1788, 1789*, traduction, introduction et notes de Henri Sée, Paris, A. Colin, 1931 (première édition anglaise, 1792).

² LEFEBVRE, Georges, *La Grande Peur de 1789*, Paris, A. Colin, 1988 (première édition, 1932).

³ Sur le procès Carrier et sa portée, voir BACZKO, Bronislaw, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, p. 199 ; BIARD, Michel, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, Paris, CTHS, 2002 ; et GOMEZ-LE CHEVANTON Corinne, *Carrier et la Révolution française en 30 questions*, La Crèche, Gestes éd., 2004.

1789⁴ ; ensuite, le rejet de la constitution civile du clergé y est important ; enfin, la guerre civile y est sanglante et prolongée.

L'importance de ce front intérieur imprègne les mémoires et affecte l'écriture de l'histoire⁵. En effet, l'unanimité nationale est impossible : c'est pour leur résistance face aux révoltés en mars 93 que les Nantais ont bien mérité de la patrie⁶, et non, à l'instar des habitants des villes frontalières, pour avoir résisté à l'envahisseur. Après la Révolution, les tensions restent importantes et sont périodiquement ravivées par les divers conflits qui secouent le pays. Enfin, elles ont été particulièrement ranimées autour du Bicentenaire (songeons par exemple à la construction historique du Puy-du-Fou et au thème du génocide⁷).

Que Nantes soit célèbre dans l'histoire de la Révolution française ne signifie pas que l'histoire de Nantes et des Nantais⁸ durant la Révolution soit bien connue. Au contraire, si des travaux remarquables ont été menés (les cahiers de doléances ont été publiés⁹, le déroulement de l'insurrection de mars 93 est connu¹⁰, l'armée révolutionnaire de l'an II a été étudiée¹¹ ; sans parler des études anciennes¹² et des ouvrages de J.-C. Martin¹³), ils restent partiels. On ne dispose pas d'une grande synthèse scientifique,

⁴ Pour Chateaubriand, la Révolution commence lorsque le sang coule à Rennes lors de la journée des Bricoles fin janvier 1789.

⁵ Sur la mémoire des guerres civiles, outre les travaux de J.-C. Martin sur la Vendée, citons GUYVARCH, Didier (dir.), *Fragments des mémoires nantaises de 93. Recueil de documents pour servir à l'histoire de la mémoire de 1793. 1793-1993*, Nantes, Nantes-Histoire, 1993.

⁶ Le 24 mars, «la Convention nationale décrète que les trois corps administratifs réunis dans la ville de Nantes, la garde nationale et tous les citoyens de cette commune ont, par leur zèle, leur courage et leur dévouement bien mérité de la patrie». Ce décret est reproduit dans BOURGEON, Jean, HAMON, Philippe (dir.), *L'insurrection de mars 1793 en Loire-Inférieure*, Nantes, Nantes-Histoire, 1993, p. 176.

⁷ Pour une réfutation de l'emploi de cette notion, voir MARTIN, Jean-Clément «A propos du "génocide vendéen"», *La Vendée et la Révolution. Accepter la mémoire pour écrire l'histoire*, Paris, Perrin, 2007, p. 60-85 (première édition, 2000).

⁸ A la veille de la Révolution, Nantes compte 80 000 habitants.

⁹ CROIX, Alain, GARREAU, Jacques (dir.), *Cahiers de doléances pour les Etats Généraux de 1789*, Nantes, CLEF - Nantes-Histoire, 1989, fascicules ; LE MENÉ, Michel, et SANTROT, Marie-Hélène (dir.), *Cahiers de plaintes et doléances de Loire-Atlantique, 1789*, Nantes, Conseil Général de Loire-Atlantique, 1989.

¹⁰ BOURGEON, Jean, HAMON, Philippe (dir.), *L'insurrection de mars 1793, op. cit.*

¹¹ COBB, Richard, *Les armées révolutionnaires. Instrument de la Terreur dans les départements. Avril 1793-Floréal an II*, Paris-La Haye, Mouton, 1961.

¹² Les recherches menées par les historiens positivistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle conservent un grand intérêt : citons notamment A. Lallié et G. Martin.

¹³ MARTIN, Jean-Clément, *La Vendée et la France*, Paris, Seuil, 1987 ; *La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire. 1789-1799*, Nantes, Reflets du passé, 1989.

mais de passages dans des histoires générales, soit de Nantes¹⁴, soit de la Bretagne en Révolution¹⁵. D'une manière générale, un problème de sources se pose : il est particulièrement éclatant pour la question des noyades¹⁶. Au-delà, les historiens contemporains restent attachés aux récits élaborés vers 1840 par A. Guépin et C. Mellinet¹⁷ ; or, ces histoires sont tributaires du contexte de leur écriture, en l'occurrence les tensions sociales et politiques sous la Monarchie de Juillet. Les aspirations, les comportements, les réflexions des Nantais durant la Révolution restent donc, pour partie, méconnus. L'étude de nouveaux champs apporte cependant des éclairages décisifs, qui écartent l'idée d'une Révolution imposée à des Nantais « par nature » modérés et, donc, subie par eux notamment en 1793-94. Ainsi, l'enquête menée par A. Croix sur les prénoms révolutionnaires – *Brutus, Désir de la Paix et Jonquille* – révèle une très importante adhésion des Nantais à la Révolution, notamment en l'an II, puisque des centaines, voire des milliers de tels prénoms sont attribués¹⁸. Pour notre part, en étudiant la politique sociale des sans-culottes en l'an II et, plus largement, la participation populaire à la Révolution¹⁹, nous avons pu conforter, ce que d'autres (notamment J.-C. Martin²⁰) avaient suggéré, c'est-à-dire – de nouveau – l'adhésion populaire à la Terreur, qui s'inscrit dans le prolongement des revendications frumentaires²¹ et qui cristallise certaines valeurs fondamentales – l'égalité – avancées dans les années précédentes.

L'étude de l'engagement des Nantais dans la défense nationale et révolutionnaire et de sa portée politique, de 1791 à 1793, peut apporter un

¹⁴ BOIS, Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, Privat, 1977 ; PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, *Nantes*, Plomelin, Palantines, 2003.

¹⁵ DUPUY, Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, Rennes, éd. Ouest-France, 2004.

¹⁶ Voir la prudence manifestée par J.-C. Martin, *La Vendée et la France*, op. cit., p. 220.

¹⁷ GUÉPIN, Ange, *Histoire de Nantes*, Nantes, Mellinet-Sébire, 1839 ; MELLINET, Camille, *La Commune et la Milice de Nantes*, Nantes, Mellinet, 1841-43 pour les tomes 6 à 10 consacrés à la Révolution.

¹⁸ CROIX, Alain, SCILBO, Pascale (dir.), *Brutus, Désir de la Paix et Jonquille. Les prénoms de la Révolution en Loire-Inférieure*, Nantes, Nantes-Histoire, 1993.

¹⁹ GUICHETEAU, Samuel, «La Terreur sociale à Nantes (été 1793-hiver de l'an II)», dans BIARD, Michel (éd.), *Les politiques de la Terreur*, Actes du colloque de Rouen, 11-13 janvier 2007, Rennes-Paris, PUR-SER, 2008, p. 306-319.

²⁰ «Ce qui est certain, c'est que les mesures économiques de Carrier ne sont pas pour déplaire au petit peuple de Nantes, qui bénéficie du maintien des prix» (*La Vendée et la France*, op. cit., p. 223-24).

²¹ Les troubles frumentaires sont importants à Nantes dès le début de la Révolution : la disette et la dénonciation de l'accaparement donnent naissance à l'émeute des 8 et 9 janvier 1789, puis la tension renaît régulièrement. Voir notre thèse : *La Révolution des ouvriers nantais. Mutation économique, identité sociale et dynamique révolutionnaire (1740-1815)*, Rennes, PUR, 2008.

éclairage supplémentaire sur leur participation à la Révolution. Cet engagement se développe dans le contexte d'une révolution en marche avec ses tensions variées et multiples. Par engagement, nous entendons bien sûr l'enrôlement : les registres d'enrôlement sont d'ailleurs l'une de nos principales sources²². Cependant, l'enrôlement constitue la manifestation supérieure d'une mobilisation beaucoup plus vaste qui embrasse l'ensemble de la société. Cette mobilisation se manifeste par l'exaltation du sentiment national et l'approfondissement de la conscience révolutionnaire. Celle-ci peut être définie comme la conscience de l'ampleur des mutations en cours, le sentiment de leur légitimité et la conviction que leur développement dépend de la mobilisation de leurs partisans²³. Une telle définition souligne d'emblée la portée politique de cet engagement des Nantais. Par ailleurs, la politisation peut être appréhendée comme la constitution d'un ensemble de références, de pratiques et de valeurs. Une approche aussi large de l'engagement correspond en fait à l'orientation actuelle des recherches en histoire militaire qui s'intéressent aux sociétés en guerre²⁴. Cette orientation est particulièrement pertinente pour la Révolution française : d'une part, l'armée française connaît une importante mutation, qui donne naissance à une armée nationale, et, d'autre part, la Nation est en armes, en raison soit de l'enrôlement généralisé par la levée en masse, soit de la mobilisation économique, sociale, culturelle, scientifique et politique de l'an II²⁵.

Notre étude commencera en 1791 lorsque s'impose, au lendemain de la fuite manquée du roi, la menace d'une guerre contre les puissances d'Ancien Régime, et elle se poursuivra jusqu'à la bataille de Nantes du 29 juin 1793²⁶. Par ailleurs, il est indispensable de préciser que Nation et

²² Voir annexe 1.

²³ Nous reprenons ici une idée avancée par H. Burstin : « je crois que la Révolution engendre l'expérience collective d'un rapport tout à fait original avec le processus historique : la conscience de vivre un temps historiquement beaucoup plus dense et significatif que d'habitude, un « grand tournant de l'histoire » ; cela est dû, entre autres, à la sensation, pour la première fois largement partagée, qu'un nouveau rapport vient de s'instaurer entre une action et ses effets » (*L'invention du sans-culotte. Regards sur le Paris révolutionnaire*, Paris, O. Jacob, 2005, p. 114).

²⁴ CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 2001.

²⁵ Voir l'introduction de J.-P. Bertaud, spécialiste des questions militaires durant la Révolution, à l'*Atlas de la Révolution française*, t. 3, *L'armée et la guerre*, Paris, EHESS, 1989, p. 7-9.

²⁶ Nous écartons donc ici l'an II. Délibéré, le choix de cette séquence 1791-93 vise à réinsérer l'histoire de Nantes dans le développement national de la Révolution, afin de saisir la maturation révolutionnaire des Nantais. Il nous semble en effet que peut ainsi se constituer une contribution complémentaire à la compréhension de la guerre civile, de son éclatement comme de son acuité.

Révolution sont indissociables pour les patriotes qui combattent les aristocrates dès 1789, puis les prêtres réfractaires, les envahisseurs et, enfin, les rebelles. En effet, la Nation naît de la Révolution²⁷, comme l'indique l'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, qui stipule que «le principe de souveraineté réside essentiellement dans la Nation». Enfin, nous nous efforcerons de saisir l'appartenance sociale des Nantais qui s'engagent.

1791 : une première mobilisation

L'année 1791 est marquée par l'exacerbation des tensions. Tout d'abord, la condamnation pontificale de la constitution civile du clergé (10 mars) consacre le schisme qui sépare l'Église constitutionnelle et ses adversaires ; or, ce conflit affecte également les fidèles²⁸. Puis, la fuite à Varennes (21 juin), c'est-à-dire la tentative du roi pour rejoindre l'armée autrichienne afin d'abattre la Révolution, manifeste l'intransigeance de la Contre-Révolution, en même temps qu'elle provoque la naissance du républicanisme²⁹ et annonce celle de la sans-culotterie³⁰. Le compromis élaboré par les Constituants apparaît précaire, voire intenable, comme le suggèrent la fable de l'enlèvement du roi inventée par les Feuillants³¹ et le massacre du champ de Mars³² (17 juillet). Enfin, la fuite du roi, puis la déclaration de Pillnitz (27 août), par laquelle le roi de Prusse et l'empereur menacent la France d'une intervention, suscitent une mobilisation nationale : tandis que 100 000 Volontaires sont tirés de la garde nationale, le sentiment patriotique s'aiguise.

Le renforcement de la Garde nationale de Nantes

Milice constituée par les citoyens, la garde nationale incarne l'idéal patriotique du citoyen-soldat, tout en cristallisant les contradictions de la Révolution³³. Ainsi, elle naît durant l'été 1789, tant de l'armement du

²⁷ Bien sûr, les racines de la nation française sont beaucoup plus anciennes.

²⁸ TACKETT, Timothy, *La Révolution, l'Église, la France. Le serment de 1791*, Paris, Cerf, 1986.

²⁹ Les sociétés démocratiques, en particulier le club des Cordeliers, rédigent une pétition républicaine.

³⁰ Le 23 juin, le peuple parisien défile en armes (TACKETT, Timothy, *Le roi s'enfuit. Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, La Découverte, 2004, p. 132 [édition anglaise, 2003]).

³¹ Dirigés par Barnave, les Feuillants se séparent alors des Jacobins.

³² Commandée par La Fayette, la garde nationale ouvre le feu sur les Parisiens venus signer la pétition républicaine.

³³ DUPUY, Roger, «Garde nationale», dans SOBOUL, Albert (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989.

Tiers Etat – peuple et bourgeoisie – face à la crainte du complot aristocratique, que de l'organisation de nouvelles milices par la bourgeoisie, qui cherche aussi à éviter les débordements populaires. Par la suite, la garde nationale réprime les troubles provoqués par la lutte des paysans contre les droits féodaux ou des citoyens contre l'octroi, tout en restant aussi un instrument de mobilisation patriotique, comme en témoigne le mouvement fédératif de 1790 lancé en réaction à l'agitation aristocratique. La composition sociale de la garde nationale reflète ces contradictions : si de nombreux éléments populaires s'y enrôlent lors de sa constitution, la bourgeoisie s'efforce rapidement de les écarter afin de la rendre plus efficace pour le maintien de l'ordre social. La garde tend donc à se fermer aux citoyens passifs, exclus du droit de vote à cause de leur pauvreté, mais nombre d'entre eux parviennent à rester dans ses rangs³⁴. Enfin, la garde nationale devient une sorte d'armée de réserve³⁵, comme le montre la levée des Volontaires nationaux : à Nantes même, un bataillon est d'ailleurs constitué³⁶.

Pour étudier la garde nationale de Nantes, nous utiliserons un registre établi en 1792 en application de la loi de réorganisation de la garde nationale du 29 septembre-14 octobre 1791 : grâce à ce registre, nous connaissons 1 096 gardes nationaux³⁷. Il livre deux indications chronologiques : une date précise pour l'enregistrement, à partir du 15 mars 1792, et, dans 457 cas, l'année d'entrée en service³⁸.

³⁴ Le décret du 12 juin 1790 exclut les citoyens passifs de la garde nationale ; celui du 6 décembre 1790 autorise le maintien des passifs déjà enrôlés (GODECHOT, Jacques, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1968).

³⁵ BIANCHI, Serge, et DUPUY, Roger (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*, actes du colloque de Rennes, mars 2005, Rennes, PUR, 2006.

³⁶ MACÉ, François, *Les citoyens-militaires. La Garde nationale de Nantes (1789-an II)*, Nantes, Archives municipales de Nantes, 1993.

³⁷ Plus précisément, le métier de 1 068 d'entre eux est indiqué (Archives municipales de Nantes, ensuite AMN, H 3, registre 3).

³⁸ Deux questions se posent : comment concilier les deux indications chronologiques ? Que signifie, dans 639 cas, l'absence de la seconde indication, c'est-à-dire l'année d'entrée en service ? D'une part, on peut penser que 457 gardes nationaux inscrits dans ce registre se sont enrôlés avant son ouverture le 15 mars 1792. D'autre part, les 639 cas pour lesquels manque la seconde indication correspondent très probablement à des enrôlements du printemps 1792, dans le contexte de la guerre imminente (si on ne retenait pas cette hypothèse, on ne relèverait plus que 30 engagements en 1792, ce qui semble très peu par rapport à l'ampleur de l'élan patriotique ; en fait, ces 30 engagements datés explicitement de 1792 sont probablement ceux contractés entre le 1^{er} janvier et le 14 mars de cette année 1792, veille de l'ouverture du registre). Ainsi, ce registre fondrait dans un seul rôle les engagés de longue date (1789-début 1792) et les néo-enrôlés du printemps 1792 : l'application de la loi de réorganisation du 14 octobre 1791 s'opère en fait dans le contexte de l'entrée en guerre.

N° d'enregistrement	Mois	Nom	Profession	Age	Lieu de naissance	Domicile	N° de la maison	Garçon ou marié	Entrée au service de la G.N.	Cie dans laquelle il a servi
1	mars	Augustin Rémond Gouin [signature]	Commis négociant	21	Tours	rue Dauphine	8	garçon	1790	Fraternité

Tableau n° 1 – Aspect du rôle de la garde nationale

Ce registre nous renseigne sur le rythme annuel de l'enrôlement : un flux d'enrôlements apparaît nettement en 1791.

Année	Nombre d'enrôlements
1789	104
1790	116
1791	207

Tableau n° 2 – Le rythme annuel d'enrôlements dans la garde nationale (1789-1791)

De plus, grâce à l'indication du métier, il est possible de préciser la dynamique sociale du recrutement. Le rôle joué par les jeunes patriotes au cours de l'hiver 1788-1789 se prolonge par la précocité de leur enrôlement dans la garde nationale : l'année 1789 est la plus riche en enrôlements pour les commis.

Métiers	Nbre total	Nbre datés	1789	1790	1791	1792	Sans date
Commis	82	59	23	15	19	2	23
Commis négo.	77	51	21	12	18	0	26
Négociants	10	6	3	2	1	0	4

Tableau n° 3 – L'enrôlement des commis et des négociants dans la garde nationale (1789-1792)

En revanche, si dès 1789 des travailleurs industriels apparaissent dans la garde nationale, un nombre plus important d'entre eux s'enrôlent en 1791.

Métiers	Nbre total	Nbre datés	1789	1790	1791	1792	Sans date
Tisserands	42	10	1	4	5	0	32
Cordonniers	93	35	8	7	17	3	58
Tailleurs	21	11	1	2	5	3	10
Menuisiers	37	13	0	3	7	3	24
Charpentiers	16	6	0	2	4	0	10
Cordiers	24	4	1	2	1	0	20
Portefaix	39	11	2	2	7	0	28
Indienneurs	19	10	7	1	1	1	9
Livre	16	13	2	2	5	4	3

Tableau n° 4 – L'enrôlement des travailleurs industriels dans la garde nationale (1789-1792)

Tout en témoignant d'une mobilisation générale, le flux d'enrôlements de l'année 1791 correspond à un remarquable élargissement social de la garde nationale de Nantes³⁹. Deux questions se posent alors : pour être générale, cette mobilisation est-elle unanime ? Comment expliquer cet élargissement social ?

Une mobilisation révolutionnaire

Comme dans tout le pays, l'année 1791 est marquée à Nantes même par une exacerbation des tensions et une mobilisation révolutionnaire. La lutte contre l'aristocratie se poursuit, s'accroît même comme en témoigne, en avril, l'expulsion du chef de corps du régiment cantonné à Nantes, le colonel d'Hervilly, figure locale de la Contre-Révolution. Cette expulsion constitue une riposte à son attitude provocatrice : lors d'une cérémonie, il interdit à ses soldats de fraterniser avec la garde nationale et refuse lui-même de crier «vive la Nation»⁴⁰. Soulignons en outre que l'expulsion d'un officier aristocrate empêchant la fraternisation entre les soldats d'un régiment de ligne et la garde nationale esquisse la régénération de l'armée, c'est-à-dire la genèse d'une armée nationale.

De même, la lutte contre les prêtres réfractaires redouble : un évêque constitutionnel, Mgr Minée, est installé à la place du prélat aristocrate et contre-révolutionnaire, Mgr de La Laurencie ; des bourgeois favorables à l'Église constitutionnelle investissent un couvent (les Couëts) et y fouettent les religieuses d'origine aristocratique (3 juin). Au-delà, les élites patriotiques nantaises redoutent l'influence du clergé réfractaire – très majoritaire dans le département – sur les ruraux : elles lui ont déjà attribué la responsabilité de l'émeute de la foire de Nantes en mai 1790. Or, les citoyens actifs sont beaucoup plus nombreux dans les campagnes que dans les villes, si bien que l'assemblée électorale du département risque d'être dominée par les électeurs anti-révolutionnaires lors de la désignation des

³⁹ L'étude de l'émeute populaire du 5 septembre 1791, au cours de laquelle plusieurs gardes nationaux d'origine populaire se trouvent tiraillés entre leur adhésion aux revendications des émeutiers et l'obligation de réprimer l'émeute, conforte cette analyse du registre d'enrôlement de la garde nationale (GUICHETEAU, Samuel, «Entre attraction et hostilité : les ouvriers nantais et la Garde nationale (1789-1792)», dans S. Bianchi et R. Dupuy (dir.), *La Garde nationale*, op. cit., p. 295-316).

⁴⁰ AMN, 1-D-5, f°19, v., 10 avril 1791. Selon C. Mellinet, c'est par esprit de discipline militaire, et non par hostilité à la Révolution, que le colonel refuse la fraternisation, si bien qu'il réprovoque cette action de la «populace» et lui attribue l'évolution ultérieure de d'Hervilly (*La commune...*, op. cit., t. 6, p. 279). En fait, les menées contre-révolutionnaires entreprises par d'Hervilly en septembre 1789 (Archives départementales de Loire-Atlantique, ensuite ADLA, B 8746-IV) et la requête de la municipalité pour que ne lui soit pas attribué un commandement sur toutes les troupes de Bretagne (et le fait même que le roi lui confie ce commandement, AMN, 1-D-4, f°10, v., 2 avril 1790) infirment la thèse de C. Mellinet.

députés à la Législative⁴¹. Redoutant la traduction électorale de la poussée anti-révolutionnaire dans les campagnes, la municipalité nantaise s'efforce d'augmenter la part des Nantais dans l'ensemble des citoyens actifs du département et, dans ce but, abaisse le niveau du cens, si bien que le corps des actifs passe de 5 000 à 11 400 Nantais⁴². Mais, par ailleurs, l'idéal du soldat-citoyen fait que l'enrôlement dans la garde nationale est une des conditions juridiques de la citoyenneté active⁴³.

Si l'ampleur des tensions nourrit la mobilisation révolutionnaire, leur acuité interdit que celle-ci soit unanime. D'importants troubles religieux se déroulent à Nantes même. Les bourgeoises qui ont fouetté les religieuses des Couëts sont victimes de représailles menées par les poissardes⁴⁴. Dans plusieurs paroisses, notamment Saint-Donatien, Saint-Clément et Saint-Similien, les prêtres jureurs sont agressés par des fidèles attachés aux réfractaires⁴⁵. Or, la garde nationale est chargée de réprimer ces troubles, si bien que les fidèles hostiles au clergé assermenté vitupèrent souvent les gardes nationaux⁴⁶, ce qui peut contribuer à renforcer leur hostilité à l'encontre des réfractaires et, au-delà, leur patriotisme.

L'élargissement du corps des citoyens actifs et le renforcement de la garde nationale se répondent donc, non seulement sur le plan juridique, mais encore et surtout sur le plan politique dans la mesure où tous deux participent d'une riposte patriotique dans le contexte de l'exacerbation des tensions, voire plus largement d'une mobilisation révolutionnaire face à la montée des périls. Ainsi, il semble que plusieurs enrôlements s'opèrent en réaction à la fuite à Varennes⁴⁷, constituant ainsi une manifestation particu-

⁴¹ Les assemblées primaires, aux cours desquelles les citoyens actifs désignent les électeurs qui éliront ensuite les députés, se réunissent en juin. Rappelons que le système électoral comprend plusieurs degrés articulés à des niveaux de cens.

⁴² LE GALL, YVON, *Les consultations générales en Loire-Inférieure (1789-an VII)*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Nantes, 1976, Grenoble, service de reproduction des thèses de l'Université de Grenoble, p. 145 et 560. La constitution de 1791 stipule, parmi les conditions d'accès à la citoyenneté active, le paiement d'une contribution directe représentant la valeur de trois journées de travail. Il revient aux municipalités d'estimer la valeur d'une journée de travail. C'est ainsi que celle de Nantes abaisse son estimation de vingt sols en 1790 à douze sols en 1791.

⁴³ ABERDAM, Serge, et autres, *Voter, élire pendant la Révolution Française, 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 1999.

⁴⁴ ADLA, L 1438, rapport des gardes nationaux, 28 juillet 1791 ; AMN, 1-D-5, f°53 v°, 29 juillet 1791.

⁴⁵ Les registres de délibérations de la municipalité constituent ici notre principale source.

⁴⁶ En juin 1791, période de tensions religieuses, la Société des Amis de la Constitution se plaint que les gardes nationaux sont continuellement injuriés et menacés (AMN, 1-D-5, f°45, r., 17 juin 1791).

⁴⁷ Notamment chez les ouvriers : voir notre analyse de l'émeute nantaise du 5 septembre 1791, plus précisément des rapports entre ouvriers et garde nationale qui se jouent alors («Entre attraction et hostilité...», *op. cit.*).

lièrement éclatante d'une réprobation générale de la trahison du roi. De plus, l'enrôlement dans la garde nationale accentue la politisation dans la mesure où celle-ci est un acteur politique et un foyer de politisation, comme le montrent sa réaction face à l'intransigeance du colonel d'Hervey, ainsi que son fonctionnement démocratique⁴⁸ et les noms portés par ses compagnies, qui se réfèrent à des vertus (concorde, sincérité, constance, amitié), à des valeurs révolutionnaires (fraternité, liberté, patriotisme) ou encore à des actes révolutionnaires (Fédération, Constitution)⁴⁹. A l'issue de l'étude de la mobilisation patriotique des Nantais durant l'année 1791, deux hypothèses peuvent être avancées : d'une part, si, dans le prolongement du mouvement fédératif, la garde nationale apparaît comme une arme des patriotes parmi d'autres (notamment les clubs⁵⁰), il est possible que l'enrôlement constitue pour les éléments sociaux peu enclins à participer à la nouvelle sociabilité politique une voie de prédilection de l'engagement révolutionnaire ; d'autre part, l'élargissement social accompagne peut-être l'accentuation du caractère révolutionnaire pris par la défense nationale dans le contexte de l'exacerbation des tensions.

1792 : Un élan national et révolutionnaire

La guerre est réclamée par la fraction fayettiste des Feuillants, par la quasi-totalité des Jacobins emmenés par Brissot (Robespierre est isolé dans l'hostilité à la guerre) et par le roi, adepte de la politique du pire, qui espère une défaite. Le 20 avril, la France entre en guerre contre l'Autriche et, quelques jours plus tard, Rouget de Lisle écrit *La Marseillaise*. La désorganisation de l'armée provoquée par l'émigration de nombreux officiers aristocrates et par la médiocrité, voire la trahison rampante de plusieurs généraux (dont La Fayette⁵¹), aboutit à l'invasion : la patrie est en danger (11 juillet). Le roi entravant l'élan national⁵², celui-ci le balaie : le 10 août, sans-culottes et fédérés s'emparent des Tuileries. Le 20 septembre,

⁴⁸ Rappelons que l'accès à tous les grades est électif. D'ailleurs, il semble bien que ces élections soient les plus suivies à Nantes durant la Révolution.

⁴⁹ Ces noms contredisent les appellations fantaisistes indiquées par C. Mellinet (*La commune...*, op. cit., t. 6, p. 57). J.-C. Martin souligne d'ailleurs « la réalité et la détermination de l'engagement politique de [ses membres] » (*La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 36).

⁵⁰ Formée par des « citoyens patriotes [désireux de se réunir] sous le nom d'Amis de la Révolution à l'instar du club des Jacobins de Paris », la première société patriotique nantaise est fondée quatre jours après l'émeute de la foire, dont la responsabilité est donc attribuée aux menées des réfractaires (AMN, 1-D-3, f° 70 r°, 29 mai 1790).

⁵¹ SOBLOU, Albert, *La Révolution française*, Paris, Gallimard, 1982, p. 240.

⁵² Le 8 juin, l'Assemblée décide de rassembler 20 000 gardes nationaux à Paris. Le roi s'y oppose, mais la gravité des dangers militaire et politique incite l'Assemblée à ignorer le veto royal et à confirmer, le 2 juillet, son appel.

les Volontaires de 92 arrêtent les Prussiens à Valmy, deux jours avant que la Convention ne proclame la République. Ce succès passe par l'élargissement de la Nation : les citoyens passifs, exclus du suffrage censitaire et de la garde nationale⁵³, obtiennent le droit de s'y engager (30 juillet), puis la Convention nationale est élue au suffrage universel⁵⁴. Démocratie et service militaire apparaissent donc consubstantiels au moment où s'épanouit la Nation.

Un important engagement

Dans le registre de la garde nationale, 639 enrôlements ne sont pas datés : on a suggéré plus haut⁵⁵ qu'ils correspondaient à des engagements contractés au printemps 1792. Ainsi, l'entrée en guerre s'accompagnerait d'un flux massif d'enrôlements. Ce registre nous indique aussi le rythme mensuel des enrôlements en 1792 : 858 sur 1 096 ont lieu en avril. La masse des enrôlements correspond donc à la marche à la guerre, rendue inéluctable lors de la formation du ministère brissotin, puis à sa déclaration. Plus tard, en réponse à l'appel de l'Assemblée nationale, la levée d'un bataillon de Volontaires, le deuxième de Loire-Inférieure, commence à Nantes le 6 juillet 1792⁵⁶. Cependant, le 17 juillet, la municipalité déplore les difficultés rencontrées pour constituer ce bataillon⁵⁷. C'est le lendemain que le décret proclamant la patrie en danger est connu à Nantes⁵⁸. Trois jours plus tard, le député Coustard présente à la municipalité la gravité du danger créé par l'offensive austro-prussienne et la menace espagnole⁵⁹. Un nouvel appel est lancé pour que des volontaires marchent aux frontières et la levée rencontre alors un plus grand succès puisque, dès le 26 juillet, une compagnie est prête à partir pour le Midi, et que le 5 août cinq nouvelles compagnies sont formées⁶⁰. Le deuxième bataillon de Loire-Inférieure se forme donc entre le 6 juillet et le 5 août 1792, compte six compagnies et gagne rapidement les Pyrénées⁶¹. 162 volontaires s'y engagent, la plupart âgés d'une vingtaine d'années et presque tous Nantais⁶².

⁵³ Sur la fermeture théorique et relative de la garde nationale, voir note 34.

⁵⁴ En vertu du décret du 10 août 1793.

⁵⁵ Voir note 38.

⁵⁶ AMN, H 1-C 17-D 7, appel de la municipalité à s'engager.

⁵⁷ AMN, 1-D-5, f° 190, r.

⁵⁸ AMN, 1-D-6, f° 65, v., 18 juillet 1792.

⁵⁹ AMN, 1-D-6, f° 69, v.-f° 70, r., 21 juillet 1792.

⁶⁰ AMN, 1-D-6, f° 87, r., 5 août 1792.

⁶¹ L'existence de six compagnies est confirmée par le contrôle effectué le 17 août (AMN, H 1-C 17-D 7). Sur la levée des volontaires de 92 à Nantes, voir aussi MARCETTEAU-PAUL, Agnès, *Volontaires nantais à l'armée des Pyrénées*, Nantes, Siloë, 1993.

⁶² AMN, H 1-C 17-D 7, «relevé des citoyens qui se sont fait (*sic*) inscrire pour le nouveau bataillon», sans date, 6 juillet-5 août 1792.

Par la suite, la constitution d'un troisième bataillon de Loire-inférieure, encore composé de volontaires, est envisagée⁶³. En mars 1793, ce troisième bataillon sera scindé en deux bataillons, dits bataillons départementaux ou de Nantes, et connus sous le nom de leurs chefs, Meuris et Martin. A cette date, ces deux bataillons sont-ils créés de toutes pièces, ou bien de nouveaux volontaires issus de la garde nationale de Nantes complètent-ils des rangs précédemment constitués ? Deux listes d'engagement quasi-identiques sont conservées dans le dossier du bataillon commandé par Martin : la première, datée des 13-28 août 1792, est intitulée *tableau des citoyens qui se sont inscrits pour le troisième bataillon* ; la seconde, datée des 12 août - 3 septembre 1792, est intitulée *tableau des citoyens qui sont inscrits pour le nouveau bataillon*, et correspond à la première, étouffée de quelques volontaires supplémentaires⁶⁴. Cependant, la liste d'engagement ne correspond pas à un contrôle du bataillon Martin, daté du 21 avril 1793, sur lequel apparaissent des soldats engagés fin mars-début avril 1793⁶⁵. La liste d'engagement d'août 1792 ne semble pas correspondre non plus au bataillon Meuris : plus précisément, elle ne correspond pas à la liste des pétitionnaires de la compagnie du Cellier, le 4 juin 1793, ni à celle des prisonniers de Nort⁶⁶. Dès lors, nous ne connaissons ni le sort de ces mystérieux volontaires d'août 1792, ni le métier des Nantais qui combattront l'insurrection en 1793⁶⁷. Néanmoins, ces 190 volontaires s'inscrivent dans l'élan patriotique et révolutionnaire de l'été 1792.

Le flux massif d'enrôlements lié à l'entrée en guerre accentue nettement l'ouverture sociale de la Garde nationale, apparue en 1791. Ainsi, l'enrôlement de la plupart des travailleurs de l'industrie n'est pas daté (tableau n° 4) et s'effectue donc au printemps 1792. Un autre indice – la capacité à signer – confirme cette nette ouverture en 1792 : d'une manière générale, les deux tiers des gardes nationaux inscrits dans ce registre signent (702 sur 1 096)⁶⁸, tandis que seule une bonne moitié de ceux enrôlés au printemps 1792 (ceux dont l'enrôlement n'est pas daté) s'en révèlent capables.

⁶³ MACÉ, François, *Les citoyens-militaires*, op. cit.

⁶⁴ 190 volontaires sont enregistrés (ADLA, L 544).

⁶⁵ ADLA, L 544, contrôle du bataillon Martin. Ce bataillon est alors présenté comme le troisième de Loire-inférieure ; d'une manière générale, la numérotation des bataillons est très variable.

⁶⁶ ADLA, L 544, pétition contre la baisse des soldes, 4 juin 1793 ; liste des prisonniers, sans date.

⁶⁷ Nous reviendrons plus bas sur cette question.

⁶⁸ En dépit de la présence de quelques signatures maladroites, ce taux signale, dans la garde nationale, une alphabétisation bien supérieure à celle de l'ensemble de la population masculine de Nantes en 1789 (J. Quéniart indique un taux d'alphabétisation masculin de 35-40 %, *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, atelier de reproduction des thèses, Université Lille III, 1977). Dans 355 cas, il est écrit que le garde national ne signe pas (NSP) et, dans 39 cas, cette mention et la signature font défaut : cette double absence a été interprétée comme un signe d'analphabétisme.

	Total		1789		1790		1791		1792		Sans date	
Signature	702	64 %	87	84 %	87	75 %	146	71 %	22	73 %	360	56 %
Total NSP et blanc	394	36 %	17	16 %	29	25 %	61	29 %	8	27 %	279	44 %
Total	1 096		104		116		207		30		639	

Tableau n° 5 – Les signatures des gardes nationaux (1789-1792)

Au total, si les commis (177) constituent un groupe professionnel très important au sein de la garde nationale en 1792, c'est bien le monde de l'échoppe, industriel ou non, qui domine alors ses rangs, selon une sociologie classique. Si la seule mention du métier dans de nombreux cas pose le traditionnel problème de l'occultation de la condition sociale exacte (maître ou ouvrier), la présence de salariés semble importante : 77 gardes nationaux sont désignés non seulement par leur métier mais aussi comme ouvrier, compagnon, garçon, journalier ; de plus, les manœuvres et les portefaix sont évidemment des ouvriers, ainsi que les indienneurs. Par ailleurs, nous connaissons le métier de 301 des 352 volontaires qui s'engagent au cours de l'été 1792. Comme pour la garde nationale, la domination du monde de l'échoppe est très nette et la présence ouvrière non négligeable (même si l'on relève très peu d'ouvriers des manufactures concentrées). En revanche, à la différence de la garde nationale, les commis sont quasi-absents⁶⁹. Ainsi, la présence populaire au sein de la mobilisation nationale est très importante et tend à s'affirmer en 1792.

De la guerre à la République : l'accentuation démocratique du processus révolutionnaire

Au-delà du courant massif d'enrôlements, la mobilisation se révèle générale : le 31 juillet, «une députation de citoyens tailleurs sont (*sic*) venus à la maison commune, au nom de tous ceux de la ville, offrir de faire sans frais les vêtements de nos braves défenseurs»⁷⁰. S'il est impossible de préciser la condition sociale exacte de ces tailleurs, on sait par ailleurs que de nombreux maîtres de ce métier sont à la tête d'ateliers de petite taille⁷¹ ;

⁶⁹ Fer de lance des patriotes en 1789, les commis sont nombreux dans la garde nationale dès sa création, si bien que nombre d'entre eux se sont probablement engagés parmi les Volontaires nationaux dès 1791.

⁷⁰ AMN, 1-D-6, f°78, r., 31 juillet 1792.

⁷¹ Le nombre élevé des maîtres tailleurs signalé par l'enquête de 1750-55 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 1447, état de la situation des corps d'arts et métiers) comme leur absence du *Calendrier du Commerce* (Bibliothèque municipale de Nantes, 49 682 r., 1790) indiquent cette petitesse.

or, ils ont perdu lors de la suppression des corporations, en 1791, le privilège qui les distinguait des nombreux chambrelans⁷², compagnons travaillant pour leur propre compte. Aussi, la démarche des tailleurs d'habits associe-t-elle peut-être tous les travailleurs, au-delà de leur condition sociale, dans une dynamique de création d'un mouvement populaire de type sans-culotte. Par ailleurs, la lutte contre l'invasion nourrit un sentiment de solidarité nationale : les volontaires nantais s'adressent à leurs concitoyens depuis les théâtres de combats, tandis que les Nantais félicitent pour leur résistance leurs compatriotes des frontières : la lettre d'un volontaire, cantonné à Sainte-Menehould, est lue le 29 septembre⁷³ ; le 26 octobre, une souscription est lancée en faveur des femmes de Lille et de Thionville, et les habitants de cette dernière place forte se voient adresser le 29 octobre une lettre de félicitations⁷⁴. De plus, des fêtes célèbrent les victoires, par exemple celles remportées en Savoie⁷⁵. Or, la dimension nationale est essentielle dans la maturation révolutionnaire. Enfin, deux enfants reçoivent le prénom de Fédéré en 1792.

De la chute de la monarchie à la proclamation de la République, la dynamique révolutionnaire s'accélère considérablement durant cet été marqué par le sursaut national et l'arrêt de l'invasion à Valmy. C'est le 13 août que Nantes apprend la prise des Tuileries et la suspension du pouvoir exécutif ; le 18 août, un nouveau serment («Maintenir la liberté et l'égalité ou mourir en les défendant») est exigé des autorités, des fonctionnaires et des troupes ; le 20 août, la municipalité décide la suppression de toutes les références à la royauté⁷⁶. L'élection à la Convention se fait au suffrage universel et la forte augmentation de la participation signale l'approbation des Nantais⁷⁷. Enfin, c'est le 25 septembre 1792 que la République est proclamée à Nantes⁷⁸. La chute de la royauté et la proclamation de la République s'accompagnent aussi d'une offensive contre les ennemis de la Révolution, connue sous le nom de Première Terreur : si Nantes ne connaît pas de mas-

⁷² AMN, HH 171, procès-verbaux de contravention dressés à la demande des jurés de la corporation, 1772-91.

⁷³ AMN, 1-D-6, f° 141, v.

⁷⁴ AMN, 1-D-6, f° 170, v. ; f° 171, v.

⁷⁵ AMN, 1-D-6, f° 168, v., 23 octobre 1792.

⁷⁶ AMN, 1-D-6, f° 96, r., 13 août ; f° 102, v., 18 août ; f° 105, v., 20 août 1792.

⁷⁷ Y. Le Gall, *Les consultations...*, *op. cit.*, p. 608-609. Comme en 1791, la municipalité se soucie d'assurer une bonne représentation des Nantais face aux campagnes (1-D-6, f° 100, v., 16 août 1792).

⁷⁸ AMN, 1-D-6, f° 135, r., 24 septembre 1792.

sacres⁷⁹ comparables à ceux perpétrés début septembre à Paris en réaction à la chute de Verdun⁸⁰, la liquidation de la féodalité s'achève⁸¹, et surtout la répression contre les réfractaires redouble, comme dans l'ensemble du pays⁸². En effet, dans le département, les troubles religieux s'aggravent : à la résistance des réfractaires et des fidèles qui leur sont attachés répond l'exigence d'une répression accrue⁸³. Le combat révolutionnaire et la défense nationale se rejoignent donc. Tout en s'inscrivant dans le prolongement de 1790-91, cette focalisation sur les réfractaires préfigure 1793-94 : les autorités patriotes estiment que leur influence sur le peuple rural nourrit les troubles – émeute nantaise du 25 mai 1790, tensions de 1791, affrontements de 1792, puis soulèvement de 1793 – si bien qu'ils constituent la première cible de la répression⁸⁴.

Enfin, les difficultés frumentaires et les tensions sociales qu'elles provoquent contribuent également à l'accentuation du processus révolutionnaire : à Nantes même, « beaucoup de citoyens se rassemblent, [tiennent] des propos incendiaires [;] le tumulte peut avoir des suites dangereuses, les négociants sont accusés d'accaparements et menacés »⁸⁵. Dans toute la France, le printemps 1792 est marqué par une flambée de troubles de subsistances et de mouvements de taxateurs : la mort de Simmoneau, maire d'Etampes tué en résistant à une émeute, témoigne de leur ampleur. La municipalité nantaise décide de la célébration d'une messe à la cathédrale

⁷⁹ Malgré les appels lancés fin septembre par un septembriseur de passage à Nantes qui se réjouit du massacre des réfractaires, déplore la survie du roi et de la reine et associe nettement revendication frumentaire et bouleversement politique : « si vous aviez fait couper la tête à tous ces bougres là (en parlant des prêtres) vous auriez mangé le pain à meilleur marché », s'écrie-t-il (ADLA, L 2074, déposition de François Mocquart, 27 septembre 1792).

⁸⁰ Verdun a été livrée par les aristocrates aux Prussiens. Cet épisode est marqué par la mort de Beaurepaire, commandant des Volontaires du Maine-et-Loire, qui devient un héros révolutionnaire, dont plusieurs enfants reçoivent le nom à Nantes.

⁸¹ La municipalité ordonne le brûlement des titres de noblesse, puis la suppression des armoiries (AMN, 1-D-6, f° 90, v., 8 août ; f° 121, v., 6 septembre 1792).

⁸² L'Assemblée nationale décide la déportation en Guyane des réfractaires (26 août).

⁸³ C. Mellinet indique que les affrontements de Brière suscitent des rassemblements hostiles aux réfractaires à Nantes (*La commune...*, *op. cit.*, t. 6, p. 385). Une procédure judiciaire éclaire ces manifestations d'hostilité contre lesquelles protestent certains Nantais partisans des réfractaires (ADLA, L 2074, mai 1792).

⁸⁴ Evoquant la première noyade – la noyade des prêtres du 26 brumaire an II – Michelet écrit d'ailleurs que les victimes « étaient ces prêtres que la population voulait noyer elle-même en septembre 1792 ». De plus, il interprète les noyades de Nantes sur le modèle des Massacres de Septembre : le peuple effrayé par la proximité de l'ennemi, soulevé par le complot des prisons, se livre à des représailles massives et cruelles, qui terrorisent les Vendéens, toujours à l'affût sur la rive gauche, et, dans Nantes même, « ce monde mystérieux de femmes et d'agents secrets qu'on ne savait où saisir » (*Histoire de la Révolution française*, *op. cit.*, p. 692).

⁸⁵ AMN, 1-D-5, f° 140, r., 2 mars 1792.

en son honneur⁸⁶ et envisage, le lendemain même, la libéralisation du prix du pain⁸⁷. Mais, à partir d'août s'affirme, au contraire, l'égalitarisme ; le 28, un cordonnier se présente à l'hôtel de ville pour dénoncer les manœuvres des boulangers :

«[Il] s'est plaint de n'avoir pas pu se procurer de pain de méteil de 12 livres chez plusieurs boulangers (...); que ces boutiques n'étaient que de pains blancs et surtout de douze livres ; il a observé que les facultés des ouvriers ne leur permettant pas de déboursier quarante-deux deniers pour le prix d'un pain blanc de 12 livres, plus cher de treize deniers que le pain de méteil de même poids, cette manœuvre des boulangers les exposait à se priver de toute autre chose pour suffire à se procurer du pain et il a demandé qu'il y fût pourvu»⁸⁸.

La municipalité ordonne que les boulangers cuisent autant de pain de méteil que de pain blanc. Le 12 septembre, elle encourage la fabrication de pain de méteil, de bonne qualité, et réglemente son prix⁸⁹. Enfin, le 24 octobre, une pétition, associant pleinement l'aspiration égalitaire et la revendication frumentaire, propose que «pour rapprocher davantage les citoyens de l'égalité que tous ont juré de maintenir, il ne soit fabriqué qu'une seule espèce de pain»⁹⁰.

La guerre apparaît donc comme un formidable moteur de la dynamique révolutionnaire : elle catalyse les engagements et cristallise les ruptures. L'élan national et révolutionnaire mobilise fortement le peuple, comme le montre l'étude des enrôlements. Cette mobilisation suscite la conquête de la démocratie politique, grâce à l'introduction du suffrage universel pour l'élection de la Convention. L'égalitarisme s'affirme aussi sur le plan social tant sa cristallisation frumentaire est essentielle. Quatre enfants reçoivent le prénom Egalité dès 1792. La mobilisation rencontre le succès, car, fortement populaire, elle nourrit – et se nourrit de – l'élargissement tant politique que social de la Nation. Au-delà, elle suscite l'accentuation démocratique du processus révolutionnaire et l'aiguïsement de la conscience révolutionnaire des Nantais, en particulier du peuple. Ainsi, notre étude de l'année 1792 confirme les hypothèses formulées à partir de celle de l'année 1791 : l'enrôlement semble une voie de prédilection pour l'engagement populaire en général et ouvrier en particulier ; l'élargisse-

⁸⁶ AMN, 1-D-5, f°186, 26 juin 1792.

⁸⁷ AMN, 1-D-6, f°59, r., 27 juin 1792.

⁸⁸ AMN, 1-D-6, f°110, v., 28 août 1792. Précisons bien que le terme ouvrier reste ambigu à la fin du XVIII^e siècle : désignant l'ensemble des «gens mécaniques», il masque la condition sociale exacte, à l'instar de la seule mention du métier.

⁸⁹ AMN, 1-D-6, f°126, 12 septembre 1792.

⁹⁰ AMN, 1-D-6, f°169, v., 24 octobre 1792.

ment social de la mobilisation accompagne l'accentuation du caractère révolutionnaire de la défense nationale.

Puissant, l'élan patriotique de l'été 1792 peut-il contrebalancer le sentiment anti-révolutionnaire apparu pour des motifs religieux, en 1791 ? Les rôles d'engagement des volontaires révèlent que nombreux parmi eux sont les habitants des paroisses Saint-Similien et Saint-Clément, dans lesquelles certains paroissiens se sont montrés hostiles au clergé constitutionnel. En revanche, très rares sont les habitants de Saint-Donatien, ce qui annonce la présence d'insurgés en 1793 dans cette paroisse quasi-rurale. Si l'élan patriotique de 1792 peut donc contrebalancer partiellement le sentiment anti-révolutionnaire apparu notamment pour des motifs religieux en 1791, il ne l'efface pas : ainsi, à l'aiguïsement de la conscience révolutionnaire des uns répond l'ancrage anti-révolutionnaire des autres, si bien que l'accentuation démocratique de la Révolution s'accompagne aussi d'une exacerbation des tensions et de la violence.

1793 : La guerre civile et la genèse de la sans-culotterie nantaise

La coalition européenne contre la France révolutionnaire qui se forme au début de l'année 1793 amène la Convention à décréter, le 24 février, la levée des 300 000 hommes, à laquelle succèdera, la guerre civile aggravant les périls, la levée en masse (23 août). Début mars, le refus de la levée obligatoire provoque une révolte rurale qui catalyse de multiples rancœurs, sociales et religieuses notamment. Les massacres de patriotes – notamment celui perpétré à Machedoul⁹¹ – provoquent chez les Nantais une « peur bleue », d'autant plus que Nantes est menacée. Les autorités et les patriotes nantais réagissent cependant avec fermeté : un tribunal extraordinaire est créé et la garde nationale desserre l'étau⁹². Une fois le danger écarté, les autorités nantaises recherchent l'apaisement et se montrent, donc, relativement clémentes : telle est l'interprétation que nous proposons du fait que de nombreux habitants de la paroisse de Saint-Donatien, pourtant fort hostiles au clergé assermenté depuis 1791, bénéficient de la clause d'amnistie de la loi du 19 mars en faveur des hommes enrôlés de force par les rebelles⁹³. En fait, conformément à l'idée d'un complot animé par les réfractaires, ceux-ci

⁹¹ BOURGEON, Jean, HAMON, Philippe (dir.), *L'insurrection de mars 1793*, op. cit., p. 205-206.

⁹² Ces événements se déroulent entre le 10 et le 20 mars. Précisons, par ailleurs, qu'à partir du 13 mars les membres du département, du district et de la municipalité décident de siéger ensemble pour mieux résister à l'insurrection.

⁹³ AMN, 1-D-7, n° 125, r., 29 mars 1793.

sont de nouveau la première cible de la répression⁹⁴. Dans les mois suivants, la révolte se transforme progressivement en guerre civile, à mesure que, selon J.-C. Martin, se développe le soulèvement et que s'élabore son interprétation par les autorités nationales comme une insurrection contre-révolutionnaire. A Nantes même, l'alarme renaît à cause des succès des insurgés, en particulier de l'avancée de la nouvelle armée vendéenne début juin.

Les bataillons départementaux

Tant en mars que dans les mois suivants, la garde nationale joue un rôle décisif dans la lutte contre les insurgés. Créés le 16 mars, les bataillons départementaux, commandés par J. Meuris et J. B. Martin, sont le fer de lance de la contre-offensive menée par la garde nationale. Puis, les 27 et 28 juin, le bataillon Meuris oppose aux Vendéens, à Nort-sur-Erdre, une vigoureuse résistance, qui préfigure la bataille de Nantes. Or, une tradition suggère que ce bataillon est composé notamment d'ouvriers et est favorable aux sans-culottes, auxquels la municipalité girondine⁹⁵ est, elle, très hostile⁹⁶. Michelet a dressé un remarquable portrait du ferblantier Joseph Meuris, qu'il présente comme un «ouvrier en boutique»⁹⁷. En fait, J. Meuris est un maître comme l'indique sa demande pour poser une enseigne sur sa boutique⁹⁸. Dès lors, même s'il est peut-être pauvre⁹⁹, il n'est pas – du moins lorsqu'il formule cette demande – un salarié. Peut-être l'ambiguïté de la formule employée par Michelet a-t-elle encouragé Y. Guin, dont la thèse a apporté de nouvelles et importantes lumières sur la Révolution française à Nantes, à attribuer au bataillon Meuris un recrutement ouvrier¹⁰⁰. En fait, comme on l'a vu plus haut, nous ignorons la composition sociale de ce bataillon.

⁹⁴ Les prêtres irlandais, dont le séminaire est un foyer contre-révolutionnaire, sont expulsés (AMN, 1-D-7, f° 132, v., 5 avril 1793).

⁹⁵ Commencé à la Convention à l'automne 1792, le conflit entre la Gironde et la Montagne s'aggrave lors du procès du roi.

⁹⁶ AMN, 1-D-7, f° 37, adresse de la municipalité aux sections parisiennes, 1^{er} janvier 1793 ; f° 159, v., adresse de la municipalité à la Convention, 4 mai 1793.

⁹⁷ MICHELET, J., *Histoire de la Révolution française*, op. cit., p. 494.

⁹⁸ AMN, H 1-C 17-D 8, lettre de Joseph Meuris, marchand ferblantier, au tribunal de police de Nantes, pour obtenir l'autorisation de poser une enseigne sur son atelier, 28 juin 1784. Précisons que, sous l'Ancien Régime, le métier de ferblantier est libre à Nantes, si bien que par maître nous entendons ici chef d'un atelier et non pas membre d'une corporation privilégiée.

⁹⁹ Selon une enquête menée par l'intendance, une bonne partie des maîtres ferblantiers nantais sont «assez pauvres» (ADIV, C 1447, état de la situation des corps d'arts et métiers, 1750-55 ?). De plus, le *Calendrier du Commerce* ne cite pas les ferblantiers, sans doute en raison de la petitesse de leurs ateliers.

¹⁰⁰ GUIN, Yannick, *Histoire du mouvement ouvrier à Nantes (1789-1871)*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Nantes, 1972, p. 41.

Par ailleurs, ces bataillons départementaux constituent-ils un creuset pour la sans-culotterie nantaise ? La municipalité annonce le 28 mai 1793 leur dissolution et invite leurs membres à intégrer l'armée régulière¹⁰¹. La diminution de solde¹⁰² qui accompagne ce changement provoque la protestation des volontaires. Ainsi, le détachement du bataillon Meuris en poste au Cellier rédige le 4 juin une pétition dénonçant cette diminution¹⁰³. C'est au nom de l'égalité, valeur révolutionnaire fortement affirmée durant l'été 1792, que les volontaires protestent :

«Si l'égalité fait la base du gouvernement républicain, nous ne concevons pas comment la Convention a pu décréter que nous serions sous les ordres des ministres et que nous recevions la même solde que les troupes de la République ; par cette loi, l'égalité est violée puisque les soldats n'ont qu'eux à qui penser et qu'ils ne sont point attachés à des femmes, à des enfans, à une famille, à la subsistance desquels ils doivent pourvoir».

Les volontaires estiment que leur sort ne peut être comparé à celui des antiques Romains ni des fanatiques Vendéens :

«Mais, direz-vous, il ne faut à un républicain que du fer et du pain ; peut-être même nous citerez-vous les Romains, vivant sous ce régime sobre ; nous répondrons à cela que les Romains ne vivoient ainsi, de même que tous les peuples agrestes, que parce qu'ils étoient privés de toutes les douceurs de la vie dont on jouit dans une grande société riche par son sol comme par son commerce, et que, dès l'instant qu'ils les eurent acquises, il fallut changer de mode».

L'évocation d'une telle référence historique suggère-t-elle que la pétition est rédigée par des hommes doués d'une certaine culture classique ou bien que la diffusion des références comme des valeurs révolutionnaires est avancée dans l'ensemble du peuple, du moins accentuée parmi les volontaires ? Cette protestation compte 81 signataires, parmi lesquels treize tracent une croix, à côté de laquelle leur nom est précisé. Parmi les 68 signatures, quelques-unes sont si malhabiles que leurs auteurs sont sans doute analphabètes. Cependant, et pourvu que tous les volontaires aient signé la pétition comme le suggère son *incipit*, l'alphabétisation est beaucoup plus importante parmi les pétitionnaires que dans l'ensemble du monde du travail nantais. Néanmoins, le motif de la pétition signale encore

¹⁰¹ AMN, 1-D-7, f° 186, v.

¹⁰² Cette diminution n'est sans doute pas le seul motif qui incite les autorités girondines à dissoudre ces bataillons départementaux, notamment celui commandé par Meuris, réputé sans-culotte. D'ailleurs, en même temps qu'elle prend des mesures pour éviter les troubles qui pourraient accompagner cette dissolution (AMN, 1-D-7, f° 116, r., 11 juin 1793), la municipalité crée un nouveau corps, la légion nantaise (MACÉ, F., *Les citoyens-militaires*, op. cit., p. 14). Quelques jours plus tard, l'avancée des Vendéens amène à surseoir à cette dissolution.

¹⁰³ ADLA, L 544. Voir annexe 2.

la grande importance des motifs sociaux, ce qui témoignerait de l'appartenance de ces soldats au peuple, mais probablement, pour une bonne part d'entre eux, à des couches plus aisées que le monde ouvrier¹⁰⁴. Ainsi, l'engagement militaire dans la défense révolutionnaire ne masque pas la question sociale. Mieux, à la suite de l'émergence de l'égalitarisme et de sa focalisation sur la question frumentaire lors de l'été 1792, la pétition des volontaires du bataillon Meuris révèle l'association profonde, dans la conscience de ces défenseurs de la Révolution, de la question sociale et de l'idéologie républicaine. Ainsi, ce bataillon apparaît bien comme un creuset de la sans-culotterie nantaise¹⁰⁵.

La bataille de Nantes : un «Valmy dans l'Ouest»

L'attaque contre Nantes est engagée par les Vendéens le 29 juin et se solde par leur échec¹⁰⁶. La résistance est menée par le maire, Baco, et par les généraux Canclaux et Beysser, ainsi que par tous les républicains, qu'ils soient partisans de la Gironde ou bien de la Montagne. La référence à Valmy est pertinente dans la mesure où la prise de Nantes aurait ouvert la voie aux Anglais¹⁰⁷. D'ailleurs, une *Marseillaise* chante la résistance républicaine et victorieuse de Nantes¹⁰⁸. La référence à ce chant pour célébrer cette bataille témoigne de son inscription dans la défense nationale. D'ailleurs, la *Marseillaise du 29 juin* souligne la présence de gardes nationaux issus de multiples départements, de l'Ouest comme de tout le pays ; si elle omet d'en citer certains, elle évoque Kléber qui n'arrivera pourtant à Nantes, à la tête des Mayençais¹⁰⁹ qu'en septembre. Afin de souligner le caractère général de la mobilisation, les femmes sont citées, certes dans un rôle spécifique.

¹⁰⁴ Nous connaissons quelques membres de ce bataillon, capturés par les Vendéens à Nort fin juin, puis militants proches de Carrier (voir plus bas) : il s'agit notamment du maître d'armes O'Sullivan et de Lamberty, ouvrier carrossier selon A. Lallié (*Les noyades de Nantes*, Nantes, Libaros, 1879, p. 9) et P. Bois (*Histoire de Nantes*, op. cit., p. 274), qui se présente lui-même simplement – et donc de manière ambiguë – comme menuisier lors d'une procédure judiciaire dans laquelle il apparaît comme garde national (ADLA, L 1440, août 1791).

¹⁰⁵ Les clubs radicaux créés en 1791, notamment le club Saint-Vincent si actif dans la mobilisation patriotique de 1793, constituent un autre creuset de la sans-culotterie nantaise (voir A. GUÉPIN, *Histoire de Nantes*, op. cit., p. 434).

¹⁰⁶ GUIN, Yannick, *La bataille de Nantes, 29 juin 1793. Un Valmy dans l'Ouest*, Nantes, Siloë, 1993, 151 p. J.-C. Martin a publié une relation militaire de cet assaut (*La Loire-atlantique dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 72). Les noms, mais pas les métiers, de seize Nantais tués dans cette attaque sont connus (AMN, H 4-C 1, dossier «attaque de Nantes, le 29 juin 1793», noms des veuves dont les maris ont été tués le 29 juin 1793, sans date).

¹⁰⁷ MARTIN, J.-C., *La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 72.

¹⁰⁸ Bibliothèque municipale de Nantes, 211 089 ; voir annexe 3.

¹⁰⁹ Ces soldats aguerris doivent leur nom à la défaite honorable qu'ils ont connue dans la ville éponyme. Rattachée à la France en mars 1793, la cité rhénane est évacuée en juillet.

Si la mobilisation des républicains transcende leur profonde division¹¹⁰ comme le montre la fraternisation des sociétés populaires¹¹¹, les tensions qui les opposent ressurgissent rapidement, comme en témoigne le sort des généraux et de Baco, dans la réalité comme dans la chanson, dont Baco et Beysser sont exclus¹¹². En effet, dans les jours qui suivent la bataille de Nantes, partisans de la Montagne et de la Gironde s'affrontent durement¹¹³ – Meuris lui-même est tué par un jeune Girondin de la légion nantaise – avant que les sans-culottes nantais, organisés dans le club Saint-Vincent¹¹⁴, et le représentant en mission Pierre Philippeaux ne reprennent la ville en main début août : les suspects, relâchés par Baco, retournent en prison¹¹⁵. Cette répression s'accompagne bientôt d'une politique sociale qui passe par la lutte contre l'accaparement et la taxation des prix. Progressivement la Terreur s'installe, bien avant l'arrivée de Carrier, qui trouvera ainsi sur place, pour l'appliquer systématiquement, des mesures et des hommes, en particulier certains volontaires du bataillon Meuris, capturés à Nort-sur-Erdre¹¹⁶.

Ainsi, la résistance républicaine durant la guerre civile est, à la fois, nationale et révolutionnaire : nationale par son importance stratégique, par les hommes qu'elle mobilise et par le symbole qu'elle utilise ; révolutionnaire parce que la guerre civile apparaît désormais comme l'affrontement de la Révolution et de la Contre-Révolution, mais encore parce que les forces qui y sont engagées constituent un des creusets de la sans-culotterie nantaise.

¹¹⁰ La municipalité de Nantes a adhéré au mouvement fédéraliste (AMN, 1-D-7, f° 192, 6 juin 1793), avant de renoncer à cette adhésion (f° 194, 10 juin).

¹¹¹ AMN, 1-D-7, f° 198, r., 13 juin, et BMN, 200 369, affiche des sociétés populaires réunies, 14 juin 1793.

¹¹² Venu à Paris pour justifier l'attitude de la municipalité, Baco est emprisonné. Beysser sera guillotiné.

¹¹³ De plus, la municipalité renouvelle son adhésion au fédéralisme le 5 juillet (voir l'arrêté cité par C. Mellinet, *La commune...*, op. cit., t. 8, p. 6-7 ; A. GUÉPIN, *Histoire de Nantes*, op. cit., p. 452). Cependant, O. Pétré-Grenouilleau nuance la portée de cet arrêté (*Nantes*, op. cit., p. 117).

¹¹⁴ Le rôle du club Saint-Vincent a été tout aussi important dans la défense de Nantes que celui du maire girondin Baco : en effet, les partisans locaux de la Montagne, emmenés par Jean Jacques Goullin, futur chef du comité révolutionnaire, ont contraint la municipalité à renoncer à son adhésion au fédéralisme (voir note 110), et ont galvanisé les énergies en appelant à la fraternisation des républicains.

¹¹⁵ AMN, 1-D-8, f° 67, r., 6 août 1793.

¹¹⁶ Lamberty, Robin, Lavaux, O'Sullivan (ADLA, L 544, liste des militaires faits prisonniers à Nort, le 28 juin 1793, et détenus à Saint-Florent, sans date). Ces hommes seront libérés par les Mayençais.

L'engagement des Nantais dans la défense nationale et révolutionnaire se révèle donc très important. D'une part, précoce du fait de la genèse de la garde nationale dès juillet 1789, l'enrôlement s'accélère à mesure que la patrie est de plus en plus menacée. D'autre part, sans être unanime, la mobilisation de la population apparaît large, ce qui révèle un patriotisme massif et prononcé. De plus, cet engagement est fortement populaire. Présents dès 1789 dans les rangs de la garde nationale, les travailleurs s'enrôlent ensuite en grand nombre lorsque les tensions s'exacerbent en 1791, puis lorsque la guerre commence en avril 1792, enfin lorsque la patrie est en danger en juillet 1792. Mais, même si l'on relève la présence de salariés, rien ne permet d'affirmer – à nos yeux – que progressent parallèlement la montée des dangers et l'enrôlement des ouvriers et, donc, de reconnaître ceux-ci comme les meilleurs défenseurs de la République durant la guerre civile. En revanche, il nous semble qu'en l'absence de mouvement sectionnaire¹¹⁷, l'enrôlement constitue une voie de prédilection de l'engagement des ouvriers dans le combat révolutionnaire¹¹⁸.

L'engagement des Nantais en général et du peuple en particulier s'accompagne de la maturation d'une conscience révolutionnaire¹¹⁹, qui associe l'adhésion à la Révolution et à la République, l'affirmation du sentiment national et la passion de l'égalité¹²⁰. Celle-ci se développe en particulier dans le peuple, dans la mesure où la question sociale s'ajoute à l'égalité politique acquise lors de l'adoption du suffrage universel. Si, de 1791 à 1793, les fronts intérieur et extérieur se complètent au point de se confondre – l'engagement dans la guerre civile s'inscrit dans le prolongement de la guerre contre l'étranger qui s'inscrit elle-même dans celui du combat anti-aristocratique – c'est précisément grâce à la maturation de cette conscience révolutionnaire qui établit une continuité entre les diffé-

¹¹⁷ A Paris, les sections sont les cadres de mobilisation et d'organisation de la sans-culotterie.

¹¹⁸ Les organes de la sans-culotterie nantaise semblent dominés par les maîtres artisans : nous avons étudié la municipalité de l'an II (constituée suite à une régénération survenue le 10 octobre 1793), le comité révolutionnaire, l'armée révolutionnaire et les proches de Carrier, soit une centaine d'hommes. Une large moitié d'entre eux appartient au monde de l'échoppe ; parmi ceux-ci, plusieurs peuvent être identifiés comme des maîtres grâce à d'autres sources, en particulier le *Calendrier du Commerce* et le registre des livrets remis aux ouvriers en l'an XII, qui cite les patrons (AMN, I 2). Peut-être les ouvriers sont-ils cantonnés parmi les simples militants de la société Vincent-la-Montagne, mais nous ignorons sa composition.

¹¹⁹ Pour le concept de maturation, voir VOVILLE, Michel, *La mentalité révolutionnaire. Société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Messidor-éd. Sociales, 1985.

¹²⁰ «Pour la masse du peuple français, l'égalité a été l'essence même de la Révolution» (LEFEBVRE, Georges, *La Révolution française*, Paris, F. Alcan, «Peuples et civilisation», 1938, p. 2).

rents fronts de la défense nationale et révolutionnaire. La guerre constitue ainsi un formidable moteur non seulement de l'accélération de la dynamique révolutionnaire, mais encore de l'approfondissement du processus révolutionnaire. Précisément, à mesure que se développe la Révolution et donc que la mobilisation pour la défense nationale et révolutionnaire se fait plus nécessaire, l'engagement populaire s'accroît. La mobilisation populaire s'affirme donc à mesure que s'accroît le caractère révolutionnaire de la défense nationale car, en même temps, se développe le caractère démocratique de la Révolution française.

Samuel GUICHETEAU

Docteur, professeur agrégé d'histoire

ANNEXES

1

La composition socio-professionnelle de la Garde nationale et des Volontaires de 1792

Pour les gardes nationaux comme pour les Volontaires de 1792, nous présentons d'abord les travailleurs de l'industrie, puis ceux engagés dans d'autres activités. Précisons par ailleurs que, si la seule mention du métier masque la condition sociale exacte (maître ou salarié), certaines indications permettent de la connaître. D'abord, accolés au métier, les termes ouvrier, journalier, garçon ou compagnon désignent évidemment des salariés (ces termes apparaissent 77 fois dans le registre de la garde nationale). En outre, les ouvriers des manufactures sont évidemment des salariés, à l'instar des indienneurs. De plus, certains indices suggèrent la condition ouvrière : ainsi, 73 volontaires habitent chez un logeur. Enfin, parmi les gardes nationaux et les Volontaires désignés par leur seul métier figurent sans doute, outre de véritables maîtres, chefs d'ateliers employant plusieurs compagnons, des ouvriers, ainsi que de nombreux travailleurs isolés, particulièrement nombreux dans le tissage et la confection.

A) Composition professionnelle de la garde nationale de Nantes, d'après le registre d'inscription (AMN, H 3, registre 3)

Le métier (ou le statut social) de 1 068 gardes nationaux est connu parmi les 1 096 inscrits dans ce registre.

Tableau n° 1 – Composition professionnelle (industrie)
de la garde nationale (1792)

Secteur	Nbre	Branche	Nbre	Métier	Nbre	Dont salariés		
Textile	107	Préparation	7	Cardeur	2	1		
				Peigneur de laine	5	1		
				Filasseur	8			
		Filage	9	61	Fileur de coton	1		
					Tisserand	42	5	
					Serger	9	1	
		Tissage	61	61	Cotonnier	5	2	
					Drapier	1		
					Bonnetier	4	1	
					Apprêts	7		
		Indiennage	19	19	Blanchisseur	1		
					Buandier	1		
					Teinturier	5	2	
					Graveur en bois	2	19	
					Graveur en indiennes	2		
					Imprimeur en indiennes	6		
					Indienneur	9		
		Divers	4	4	Fabricant de coton	2	1	
					Faiseur de peignes	2		
Confection	138	Vêtement	25	Tailleur	21	1		
				Passementier	2			
				Boutonnier	1			
		Chaussure	106	106	Gantier	1		
					Cordonnier	93	13	
					Sabotier	13		
		Chapellerie	7	7	Chapelier	7		
					Métallurgie	55		
		Métallurgie	55	Métallurgie	55	Armurier	6	
						Charron	1	
Chaudronnier	1							
Cloutier	5							
Coutelier	1					1		
Epinglier	3					1		
Ferblantier	10					2		
Fondeur	5					1		
Forgeron	3					1		
Plombier	1							
Poëlier	3							
Potier d'étain	1							
Serrurier	14							
Taillandier	1							
Bois-intérieur	66	Bois	51	Menuisier	37	3		

				Tourneur	11	1
				Bahutier	1	
				Ebéniste	1	
				Malletier	1	
		Intérieur	15	Tapissier	7	2
				Peintre	3	1
				Sculpteur	2	
			26	Vitrier	2	
				Miroitier	1	
Bâtiment	50	Pierre		Maçon	11	1
				Taillleur de pierre	15	
		Charpentiers	16	Charpentier	16	2
		Couvreurs	4	Couvreur	4	3
		Marbriers-plâtriers	3	Marbrier	3	
		Scieurs de long	1	Scieur de long	1	
Navale	34	Construction navale	2	Charpentier de navire	2	
		Armement naval	31	Cordier	24	3
				Voilier	4	
				Pouleur	3	
		Divers	1	Arrimeur	1	
Cuir	17	Tannerie	10	Tanneur	4	
				Chamoiseur	4	1
				Corroyeur	2	
		Sellerie	6	Sellier	6	
		Mégisserie	1	Pelletier	1	
Industrie alimentaire	7	Tabac	4	Fabricant de tabac	2	
				Fileur de tabac	1	1
				Rapeur	1	1
		Raffinerie	3	Raffineur	3	
Tonneliers	47	Tonneliers	47	Tonnelier	47	10
Porteurs	44	Quais	39	Portefaix	39	39
Livre	16	Imprimerie	15	Imprimeur	15	
		Relieurs	1	Relieur	1	
Trav. Publics	2	Trav. Publics	2	Paveur	2	
Faïencerie	1	Faïenciers	1	Faïencier	1	
Brosserie	4	Brossiers	4	Brossier	4	4
Métiers précieux	5	Métiers précieux	5	Horloger	1	
				Orfèvre	3	
				Bijoutier	1	
Sans précision	23	Contremaîtres	1	Contremaître	1	23
		Sans-qualification	22	Manceuvre	12	
				Journalier	9	
				Ouvrier	1	

Divers	27	Divers	27	Vannier	8	2
				Graveur	7	2
				Boisselier	2	2
				Amidonnier	1	1
				Plumassier	1	1
				Autres	8	
Total	643				643	156

Tableau n° 2 – Composition professionnelle (hors industrie)
de la garde nationale (1792)

Secteur	Nbre	Métier	Nbre	Dont salariés
Commis	177	Commis	82	177
		Négociant	77	
		Marchand	4	
		Chapelier	2	
		Cirier	2	
		Epicier	8	
		District	1	
		Douane	1	
Commerce	36	Marchand	24	
		Négociant	10	
		Boutiquier	2	
Métiers de la parure	29	Perruquier	27	2
		Parfumeur	2	
Gens de mer	27	Marin	20	20
		Marinier	2	2
		Officier	4	
		Pilote	1	
Transports	25	Gabrier	18	
		Roulier	6	
		Barger	1	
Métiers de l'alimentation	25	Boucher	9	2
		Boulangier	6	
		Charcutier	2	1
		Autres	8	
Santé	21	Chirurgien	8	
		Elève en chirurgie	10	
		Autres	3	
Etudiants	7	Etudiant	7	
Maîtres, précepteurs	5	Maître, précepteur	5	
Agriculture	3	Jardinier	3	
Divers	70	Divers	70	1
Total	425		425	205

B) Composition professionnelle des Volontaires de 1792

«Relevé des citoyens qui se sont fait (sic) inscrire pour le nouveau bataillon»,
6 juillet-5 août 1792 (AMN, H 1-C 17-D 7, sans date)

Le métier de 118 volontaires sur 162 est indiqué.

Tableau n° 3 – Métiers des volontaires travaillant dans l'industrie (juillet 1792)

Secteur	Nombre	Métier	Nombre
Textile	6	Cotonnier	1
		Serger	1
		Tisserand	4
Confection	31	Chapelier	2
		Cordonnier	10
		Tailleur	19
Métallurgie	7	Arquebusier	1
		Fondeur	1
		Serrurier	5
Bois	11	Menuisier	9
		Tourneur	2
Bâtiment	6	Charpentier	2
		Maçon	2
		Tailleur de pierre	1
		Scieur de long	1
Cuir	2	Corroyeur	1
		Sellier	1
Industrie alimentaire	1	Rapeur de tabac	1
Porteurs	5	Portefaix	2
		Porteur d'eau	3
Sans-qualification	5	Manceuvre	5
Divers	2	Tonnelier	2
Total	76		76

Tableau n° 4 – Métiers des volontaires ne travaillant pas dans l'industrie (juillet 1792)

Secteur	Nombre	Métier	Nombre
Alimentation	6	Boulangier	1
		Confiseur	1
		Farinier	1
		Limonadier	2
		Meunier	1
Parure	8	Perruquier	8
Transport	1	Batelier	1

Agriculture	8	Jardinier	7
		Laboureur	1
Commerce	9	Colporteur	2
		Commis	2
		Marchand	5
Domestique	2	Domestique	2
Santé	2	Chirurgien	2
Divers	6	Ancien soldat	2
		Bibliothécaire	1
		Douanier	1
		Facteur	1
		Greffier	1
Total	42		42

«Tableau des citoyens qui se sont inscrits pour le nouveau bataillon», 12 août-3 septembre 1792 (ADLA, L 544)

Le métier de 183 volontaires sur 190 est connu.

Tableau n° 5 – Métiers des volontaires travaillant dans l'industrie (août 1792)

Secteur	Nombre	Métier	Nombre
Textile	9	Cardeur	1
		Cotonnier	1
		Bonnetier	1
		Indienneur	1
		Tisserand	5
Confection	27	Chapelier	2
		Cordonnier	16
		Sabotier	4
		Tailleur	5
Métallurgie	23	Charron	3
		Cloutier	6
		Coutelier	1
		Ferblantier	1
		Forgeron	2
		Maréchal	1
		Serrurier	7
		Taillandier	2
		Bois	11
Aménagement d'intérieur	3	Peintre	2
		Vitrier	1
Bâtiment	13	Charpentier	1
		Couvreur	4

		Maçon	5
		Plâtrier	1
		Tailleur de pierre	2
Industrie navale	1	Voilier	1
Cuir	3	Sellier	2
		Tanneur	1
Livre	2	Imprimeur	1
		Relieur	1
Porteurs	13	Portefaix	13
Sans-qualification	12	Manœuvre	11
		Ouvrier	1
Divers	9	Cartier	2
		Plumassier	1
		Tonnelier	5
		Vannier	1
Total	126	Total	126

Tableau n° 6 – Métiers des volontaires ne travaillant pas dans l'industrie
(août 1792)

Secteur	Nombre	Métier	Nombre
Alimentation	16	Boucher	7
		Boulangier	6
		Cuisinier	1
		Pâtissier	2
Parure	7	Perruquier	7
Transport	10	Marinier	9
		Roulier	1
Agriculture	11	Jardinier	7
		Laboureur	4
Commerce	9	Commis	5
		Marchand	3
		Négociant	1
Domestique	2	Domestique	2
Santé	1	Elève en chirurgie	1
Divers	1	Botteleur de foin	1
Total	57	Total	57

2

**Pétition des volontaires nantais du bataillon Meuris
contre la baisse des soldes**

(ADLA, L 544, 4 juin 1793)

«Aux citoyens administrateurs du département de la Loire-Inférieure.

Citoyens,

Les citoyens composant le détachement des gardes nationaux de Nantes en garnison au poste du Cellier ont appris avec douleur et avec étonnement la réduction que l'on veut faire sur la paye qui jusqu'à ce jour leur avoit été accordée. Si l'égalité fait la base du gouvernement républicain, nous ne concevons pas comment la Convention a pu décréter que nous serions sous les ordres des ministres et que nous recevions la même solde que les troupes de la République. Par cette loi, l'égalité est violée puisque les soldats n'ont qu'eux à qui penser et qu'ils ne sont point attachés à des femmes, à des enfans, à une famille, à la subsistance desquels ils doivent pourvoir. On n'a pas fait attention qu'il étoit de toute justice de donner aux gardes nationaux une indemnité proportionnée aux sacrifices qu'ils faisoient. Mettez en parallèle la position des uns et des autres et jugez s'il y a comparaison entre ces derniers qui par un travail assidu font subsister six, huit, quelque fois dix personnes, qui renoncent au bénéfice que leur donne leur travail, exposent l'intérêt de leur fortune, la perte de leur état, leur vie et souvent celle de leur famille, ces mêmes citoyens qui sont grevés de contributions que nécessitent les dangers de la patrie, qui logent et nourrissent chez eux d'autres gardes nationaux ; et les premiers qui ne donnent que leur corps ; et voyez si les uns et les autres peuvent être mis sur la même ligne de payement.

Cependant l'on exige que celui qui est accoutumé à une vie un peu plus sub-stancielle que celle du soldat, qui s'arrache des bras d'une famille qu'il laisse dans l'inquiétude, dans les pleurs, et souvent sans pain, pour braver les dangers d'une guerre cruelle pour protéger les propriétés du riche ; on exige, disons-nous, que la subsistance de cet homme soit réduite à une demie livre de viande, à une livre et demie de pain et quinze sols, pendant que nos frères de Nantes conservent la paie de 30 sols, eux qui ont un service beaucoup plus doux, eux qui jouissent dans la plus grande sécurité des avantages que comportent une grande ville, et nous qui sommes dans un lieu dépourvu de tout et exposer à tout.

Mais, direz-vous, il ne faut à un républicain que du fer et du pain ; peut-être même nous citerez-vous les Romains, vivant sous ce régime sobre ; nous répondrons à cela que les Romains ne vivoient ainsi, de même que tous les peuples agrestes, que parce qu'ils étoient privés de toutes les douceurs de la vie dont on jouit dans une grande société riche par son sol comme par son commerce, et que, dès l'instant qu'ils les eurent acquises, il fallut changer de mode ; et des terres étoient en récompense de leurs travaux guerriers.

Si vous nous opposez l'exemple de nos ennemis, nous vous dirons que ces enfans ingrats qui déchirent le sein de leurs mères sont des hommes agrestes et robustes que le fanatisme conduit et que leur état ne peut être comparé avec nous, citadins, qui avons un autre genre de vie et qui, seuls, supportons les fatigues de cette guerre sacrilège.

3

La Journée du 29 juin 1793

(Nantes-Histoire, *Révoltes, résistances et Révolution en Bretagne*, 2007
[texte établi par A. Bergerat]¹²¹)

Nantais, qui de la République
Avez posé les fondements,
Braves soldats de l'Armorique,
Terrassez ces vils morguants. (*bis*)
Pourrions-nous céder et nous rendre
A cette horde de brigands,
Quand il arrive à chaque instant
Des bataillons pour nous défendre

Aux armes...

Mais le canon se fait entendre,
Nos postes sont tous attaqués,
Il faut aujourd'hui nous attendre
Aux efforts les plus compliqués. (*bis*)
Ces monstres sur toutes les routes
Déploient de nombreux bataillons,
Tous nos canons nous frésillions,
Terrassons-les de nos redoutes.

Pour nous, contre eux que la saint Pierre
Soit à jamais un jour fameux,
Faisons-leur mordre la poussière
Signalons à qui mieux mieux, (*bis*)
Braves chasseurs de la Charente,
Et vous cent-neuvième régiment,
De grâce, arrêtez un moment,
Déjà vous passez notre attente.

Héros de Nort et cinquième d'Orne,
Trente-neuvième régiment,
Vous dont le courage sans borne
Nous a servis si fréquemment, (*bis*)
Et nous, Nantais, que notre zèle
Rende aujourd'hui notre cité
Le rempart de la liberté,
Et pour nous rendre dignes d'elle.

Canonniers de la capitale
Et de tous les départements,
Foudroyez-les sans intervalles,
Pour nous, c'est le plus beau moment, (*bis*)
Et vous, marins sur la rivière,
Et dans les postes avancés,
De ces rebelles terrassés,
Délivrons la nature entière.

Gloire au commandant temporaire,
Louange à tous nos généraux,
Admirons le vaillant Kléber,
Et la prudence de Canclaux, (*bis*)
Deurbroucq mérite notre hommage,
L'art de Billy la légion,
Gillibert, Guillemé, Boisguillon,
Se sont surpassés en courage.

Sexe adoré, dont la tendresse
Fut toujours le prix des lauriers,
Si vous ne pouvez par faiblesse
Vous joindre à nos drapeaux guerriers, (*bis*)
Loin d'affaiblir notre courage,
Par des pleurs que vous nous cachez,
N'en versez que pour nos blessés
Que votre humanité soulage

*Volez, braves Français,
De la gloire à l'amour,
Adieu, brigade, adieu, adieu,
Adieu, jusqu'au retour.*

¹²¹ Cette *Marseillaise* a été publiée par R. ORCEAU, «Marseillaises bleues et Marseillaises blanches», *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Inférieure*, 1959, t. 98, p. 139-156.

RÉSUMÉ

Si Nantes est célèbre dans l'histoire de la Révolution française, l'histoire des Nantais en révolution reste en partie méconnue. L'importance du front intérieur imprègne les mémoires et affecte l'écriture de l'histoire. L'étude de l'engagement des Nantais dans la défense nationale et révolutionnaire, sur les fronts extérieur comme intérieur, apporte un éclairage supplémentaire pour saisir leur participation à la Révolution. L'engagement recouvre non seulement l'enrôlement, mais encore une mobilisation plus large qui passe par l'exaltation du sentiment national et l'approfondissement de la conscience révolutionnaire. De 1791, lorsque la fuite manquée du roi suscite une ample réaction patriotique, à la bataille de Nantes le 29 juin 1793, la guerre apparaît comme un formidable moteur du processus révolutionnaire. D'une part, l'importante mobilisation patriotique des Nantais s'accompagne de la cristallisation des ruptures qui mènent à la guerre civile. D'autre part, l'engagement populaire s'affirme à mesure que s'accroît le caractère révolutionnaire de la défense nationale et que se développe le caractère démocratique de la Révolution française (on songe ici en particulier à l'introduction du suffrage universel pour l'élection de la Convention nationale).